
Avant même le plan d'austérité Fillon 3, les Universités autonomes sont en déficit !

Les BIATOS titulaires ou contractuels, les universitaires, les étudiants ne sont pas responsables de la dette. Ils ne doivent pas en payer les conséquences !

Retrait des plans d'austérité
Maintien de tous les emplois, de tous les enseignements
L'Etat doit donner aux établissements les moyens de fonctionner

Limoges, Pau, Nantes, Bordeaux 3, Paris 4, Rennes 1, Brest, Bretagne Sud, etc. : la liste des Universités en graves difficultés financières et même en déficit s'allonge chaque jour. Huit sont maintenant sous tutelle directe du recteur d'Académie.

Les Universités utilisent tous les moyens pour tenter d'équilibrer leur budget

- gels de postes par non-renouvellement de départs en retraite et de recrutements, baisse du recrutement d'ATER (étudiants en thèse), suppression de formations pour les personnels, réductions des primes ou étalement de leur versement
- recours aux réserves financières pour limiter le déficit, gel d'investissements, réduction des dépenses de fonctionnement ;
- suppression d'enseignements, réduction de budgets de recherche

Au même moment, les députés ont voté une diminution des crédits de 23,1 millions d'euros pour 2012
C'est déjà plus que la « rallonge exceptionnelle » de 14,5 millions promise aux Universités par le ministre Laurent Wauquiez pour 2011. Pourtant le ministre prétend que « *le ministère de l'Enseignement et de la Recherche a été préservé du rabet budgétaire* » !
Il est vrai que l'austérité ne s'applique pas à tous, car les députés ont voté que 2 millions d'euros seraient ponctionnés sur ce budget pour être affectés ... à l'enseignement supérieur privé associatif !

Le SNPREES-FO communique la motion de l'Assemblée générale des personnels de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, avec leurs syndicats.

Motion des personnels de l'UPPA réunis en assemblée générale le 17 novembre 2011
A l'appel des FERC-Sup CGT, FSE, FSU (SNESUP et SNASUB),
SNPREES-FO, SUD Étudiant, UNSA (A&I et SNPTES)

La gravité de la situation budgétaire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est la conséquence directe de la loi LRU et du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Nous, personnels de l'UPPA, nous ne sommes pas responsables de la situation financière de notre université. Nous n'avons pas à en faire les frais.

Dans une telle situation, nous exigeons :

Du Président de l'UPPA qu'il garantisse :

- Le maintien de tous les emplois statutaires et contractuels (y compris par leur renouvellement et le passage en CDI)
- Le remplacement de tous les départs en retraite
- Le maintien de tous les éléments de rémunération avec paiement à échéance normale.
- Le maintien de toutes les prestations sociales
- Le maintien de la prise en charge du délai de carence en cas de maladie
- Le maintien de toutes les heures d'enseignement et de formation
- La non augmentation des droits d'inscription des étudiants

Du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il garantisse l'intégralité des moyens nécessaires pour le maintien et l'amélioration

- des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription
- des conditions d'emploi et de rémunérations des personnels avec l'intégralité des budgets correspondants :
 - aux transferts de charges,
 - au financement du GVT
 - à l'application des mesures de revalorisation indemnitaire des personnels BIATOSS
 - au maintien de toutes les prestations sociales interministérielles

L'assemblée générale a également décidé d'un Rassemblement de tous les personnels et étudiants pour remettre la motion au Président et au Préfet et de présenter cette motion au Conseil d'Administration du 1er décembre et lui demander de la voter. (Unanimité)

Dans tous les établissements, les personnels sont confrontés aux conséquences du remboursement d'une « dette » dont ils ne sont pas responsables : suppressions de postes, remises en cause des statuts, des salaires et régimes indemnitaires, des crédits pour l'enseignement et la recherche.

En supprimant des enseignements, des filières, en diminuant les crédits de recherche, ce sont les missions des universités qui sont remises en cause.

Partout, comme à Pau, se pose la question de l'action commune sur des revendications claires.

Le SNPREEES-FO appelle tous ses syndicats départementaux à prendre toutes les initiatives nécessaires : établissement des cahiers de revendications, assemblées générales, pétitions, délégations auprès du Président et du Recteur représentant le ministre.

Information : dans le primaire et le secondaire, grève le 15 décembre pour le retrait des textes sur l'évaluation

La FNEC-FP FO se félicite que les organisations syndicales du seconde degré (SNFOLC, SNES, SNUEP, SE-UNSA, CGT Educ'action, SNALC, SNCL, SGEN-CFDT, SUD Education) réunies le 17 novembre se soient prononcées ensemble pour le **retrait des textes sur l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation**, qui remettent en cause leurs statuts, et qu'elles appellent les personnels du 1° degré et du second degré à la **grève le 15 décembre pour le retrait** de ces textes.